

## Bonus Coupon Notes en CHF sur un panier de 25 actions



Le Bonus Coupon Note de 5 ans est une alternative intéressante aux placements traditionnels à revenu fixe en francs suisses. Si le capital est intégralement protégé à la fin de la durée du placement, vous obtenez la garantie d'un paiement annuel de vos coupons situé entre 0,5 % et 5,5 %. Les paiements annuels sont fonction de l'évolution du cours des actions contenues dans le panier.

### Conditions indicatives

<b>Emetteur</b>	CREDIT SUISSE FIRST BOSTON, London Branch, Londres (A+/Aa3)
<b>Chef de file</b>	CREDIT SUISSE, Zurich
<b>Partenaire marketing</b>	BANQUE CANTONALE BERNOISE, Berne
<b>Calculateur Agent</b>	CREDIT SUISSE FIRST BOSTON International, Londres
<b>Valeur de base</b>	Panier composé de 25 actions internationales
<b>Période de souscription</b>	11 – 21 avril (11 heures) 2005
<b>Date d'émission (fixing initial)</b>	22 avril 2005
<b>Libération</b>	6 mai 2005
<b>Dernier jour de négoce</b>	22 avril 2010, jusqu'à la clôture officielle du négoce à la SWX Swiss Exchange
<b>Date de remboursement</b>	6 mai 2010
<b>Prix d'émission</b>	100 % plus courtage
<b>Paiement annuel</b>	Minimum 0,5 %, maximum 5,5 %, en fonction de la performance moyenne de la valeur de base
<b>Valeur nominale</b>	CHF 1'000.- = 1 Bonus Coupon Note
<b>Protection du capital par la banque émettrice</b>	
Remboursement le 6 mai 2010 à 100 % de la valeur nominale	
<b>Numéro de valeur/ISIN</b>	2 117 866/CH 002 117 866 7
<b>Date du paiement annuel</b>	Le 6 mai de chaque année, la première fois en 2006 et la dernière fois en 2010
<b>Ex-dates</b>	Le 6 mai de chaque année, la première fois en 2006 et la dernière fois en 2009
<b>Restrictions de vente</b>	USA, U.S. Persons ; Grande-Bretagne
<b>Panier d'actions concerné</b>	
Roche Holding SA (bon de jouissance)	BNP Paribas
UBS SA	ING Groep NV
Sun Microsystems Inc.	Dell Inc.
Pfizer Inc.	SAP SA
DSM NV	Koninklijke KPN NV
Newmont Mining Corp.	Altria Group Inc.
TPG NV	Biogen Idec Inc.
Toshiba Corp.	Fortis
Philips Electronics NV	Nokia OYJ
Gillette Company	Suez SA
British American Tobacco PLC	RWE AG -A-
Eli Lilly & Co.	Apple Computer Inc.
American Express Co.	

### Fonctionnement

Le Bonus Coupon Note associe un placement de capital à une stratégie d'option sur un panier d'actions internationales. La valeur de base est un portefeuille composé de 25 actions. Les entreprises correspondantes sont domiciliées dans différents pays et travaillent dans divers secteurs. La valeur de ce portefeuille se calcule à la fin de chaque période de paiement en calculant le rendement global du portefeuille avec une performance limitée à 5,5 % pour chaque action. Le paiement annuel correspond ainsi à la performance positive du portefeuille. Si le rendement est inférieur à 0,5 %, le paiement pour cette période équivaut au minimum de 0,5 %. Le paiement maximal est limité à 5,5 % par an.

La performance de chaque action est toujours prise en compte à partir de la date de fixing initial. Si par exemple, toutes les actions du portefeuille augmentent sensiblement la première année et qu'elles stagnent pendant tout le reste de la durée du placement, l'investisseur reçoit toujours des paiements élevés pour ses coupons, même si le portefeuille n'a enregistré qu'une seule hausse au début de la durée du placement.

Le Bonus Coupon Note est un produit assorti d'une protection intégrale du capital garantie par l'émetteur. Cela signifie que l'investisseur obtient à l'échéance finale un remboursement d'au moins 100 % même si la performance des actions du portefeuille est toujours restée négative. En outre, le paiement annuel minimal s'élève à 0,5 %.

Au cours de la durée du placement, le prix et/ou la valeur de la structure peut, le cas échéant, être sensiblement inférieur(e) au montant du remboursement protégé.

### Impôts

Les conséquences fiscales sur le revenu décrites ci-dessous se rapportent à des personnes physiques dont le domicile fiscal est en Suisse et qui détiennent le produit en fortune privée. L'investisseur/L'investisseuse est seul(e) responsable de l'ensemble des conséquences fiscales de ce produit.

Pas d'impôt anticipé, pas de droit de timbre à l'émission (marché primaire). Les transactions sur le marché secondaire sont soumises à l'impôt sur le chiffre d'affaires de 0,15 % incombant aux investisseurs privés domiciliés en Suisse.

La différence entre le prix de remboursement et sa valeur au comptant (CHF 1'000 – CHF 930,65 = CHF 69,35 IRR 1,97 %) est soumise à l'impôt sur le revenu pour les investisseurs privés en Suisse. Le paiement annuel minimal de 0,50 % par an est soumis à l'impôt sur le revenu pour les investisseurs privés en Suisse.

Ce produit est classifié comme transparent, avec intérêts uniques prédominants (IUP).

Toute responsabilité quant aux conséquences fiscales liées à ce produit est expressément exclue.



## Bonus Coupon Notes en CHF sur un panier de 25 actions



### Avantages

- Si à la fin de l'année, la performance moyenne des 25 actions est supérieure ou égale à 105,5% de leur fixing initial, votre paiement annuel sera équivalent à 5,5%.
- Au minimum, vous recevrez un paiement annuel de 0,5%.
- Même si la performance du panier d'actions concerné est négative tout au long de la durée du placement, le capital nominal est remboursé à 100%.
- A titre d'investisseur en CHF, vous ne courez aucun risque monétaire supplémentaire même si le panier d'actions présente une diversification globale.
- Le papier à intérêts en CHF avec bonus peut être vendu tous les jours sur le marché secondaire.

### Risques

- Si le marché connaît une forte hausse et que les 25 actions du panier augmentent au-delà de 5,5%, votre produit est limité à 5,5% par an (coupon maximal). C'est la raison pour laquelle vous ne participez pas à une augmentation du panier d'actions au-delà de cette limite.
- Chaque action étant plafonnée, une importante perte d'un titre occasionnée par la hausse d'un autre titre ne peut être compensée dans des proportions égales.
- Vous ne disposez d'aucun droit sur les dividendes des 25 entreprises de base.
- Pendant la durée du placement, tout négoce en-deçà du prix de remboursement est possible. En fonction de la performance ou de la volatilité de la valeur de base, le rendement peut s'avérer inférieur aux taux d'intérêts qui prévalent à ce moment-là.

Pour tout autre détail, nous renvoyons à la brochure « Chances et risques dans le commerce des valeurs, 3<sup>ème</sup> édition » disponible auprès de la BEKB | BCBE (les directives sont également disponibles sur le site Internet de la Société Suisse des Banquiers [www.swissbanking.org/home/shop.htm](http://www.swissbanking.org/home/shop.htm)).

Ce document a été établi à de seules fins d'information et au seul usage de leurs destinataires. Les conditions qu'il renferme ont une valeur indicative pendant la période de souscription et peuvent encore être modifiées. Le présent document n'est ni un prospectus d'émission au sens des art. 652a et 1156 du Code suisse des obligations, ni le résultat d'une analyse financière ; il n'est donc pas soumis aux « Directives concernant l'indépendance de l'analyse financière » éditées par la Société Suisse des Banquiers. Toute responsabilité est expressément exclue pour les pertes qui pourraient découler de l'utilisation de ce document. Ce document ne représente ni une offre, ni une sommation de conclure une quelconque transaction financière. L'émetteur n'est pas contraint d'émettre ce produit de placement. Sauf avis contraire exprès, l'émetteur n'est pas tenu d'investir dans les valeurs de base, et les investisseurs ne peuvent faire valoir aucun droit à ce sujet.

CE PRODUIT DE PLACEMENT EST EMIS PAR LA BANQUE CREDIT SUISSE FIRST BOSTON ; ce document est, par conséquent, basé sur les documents relatifs au produit émis par l'émetteur, qui contiennent les uniques conditions obligatoires (y compris l'appréciation du risque) et sont disponibles sur demande.

En rapport avec cette transaction, la BEKB | BCBE paie dans certaines circonstances des tiers, ou reçoit de ceux-ci, comme une partie de leur rétribution, une bonification unique ou plusieurs bonifications

périodiques (par ex. frais de placement et de rétrocession). Ce produit de placement est un dérivé structuré et peut, par conséquent, présenter une certaine complexité et un risque élevé. Il est conçu uniquement pour les investisseurs qui comprennent et assument les risques y afférents. Avant que les investisseurs ne concluent une transaction, ils doivent s'assurer que ce produit convient bien à leur situation spécifique et vérifier en toute autonomie (éventuellement avec leurs conseillers professionnels) les risques particuliers (perte maximale, risque monétaire, etc.) ainsi que les conséquences juridiques, réglementaires, relatives au crédit, fiscales et comptables. La BEKB | BCBE ne donne ni recommandations quant à l'aptitude de ce produit de placement pour certains investisseurs, ni de garanties concernant la performance future de ce produit de placement. Ni le présent document, ni des copies du présent document, ne peuvent être envoyés, emportés ou distribués aux Etats-Unis, ni être remis à des personnes américaines. Ceci vaut également pour d'autres juridictions, à l'exception des lieux où s'appliquent les mêmes lois en la matière. Aucune duplication intégrale ou partielle du présent document ne peut être réalisée sans l'autorisation écrite de la BEKB | BCBE.

Cette version en français est une traduction de la version allemande, elle-même traduite du document original en anglais. La version en anglais du Termsheet est déterminante.

